

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 13 juin 1985 - 20 h 30

Présents : MM. BERNARD, DOUET, HALFORD, JOZWAK, LELARD, MAQUET, PICOU, SZAJNER, LELONG

Absents : Mme VANLERBERGHE - M. HARMSWORTH

Secrétaire de séance : Monsieur J.F. PICOU

TRAVAUX DE VOIRIE : Devant chez Mme PICOU Yvonne, aménagement du triangle d'amorce du chemin pavé se dirigeant vers la Maison des Loisirs.

Montant du devis : 58.900 F HT - soit 70.000 TTC - subventionnable à 40 % au vu du devis de l'équipement, la demande de subvention est à faire.

Devant M. BELHEIRANE, rue Porte de Baron, création d'un caniveau avec grilles et écoulement vers la place du Fort.

Montant du devis : 55.600 F HT - soit 66.000 TTC - subventionnable à 40 % la demande de subvention est prévue. Le Conseil donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

Le nettoyage des bouches d'égout rue de Niville est prévu périodiquement car les dernières pluies ont fait apparaître un écoulement difficile.

CROSS

Le Maire fait lecture d'une lettre de Frédéric DARRAS et Joëli VERSIGNY sollicitant l'obtention d'un terrain de cross et de bi-cross. La recherche d'un terrain pose des problèmes étant donné le peu de surface de notre territoire communal. Une étude est envisagée.

VESTIAIRE DE FOOT

La pose de carrelage est envisagée, elle se ferait par l'intermédiaire de l'employé communal. La recherche d'un carrelage de fin de série va être faite.

Un devis de chauffage électrique est proposé par Monsieur Jacques PARRAIN d'un montant de 7.113,09 F HT, soit 8.436,12 TTC. Le Conseil Municipal donne son accord à la réalisation de ces deux projets.

AGRANDISSEMENT MAISON DES LOISIRS

Un bâtiment de 15 m² est proposé avec un devis de 21.868 F TTC, mais aucune décision n'a été prise.

Une réunion de toutes les associations est envisagée.

La séance est levée à 23h15.